



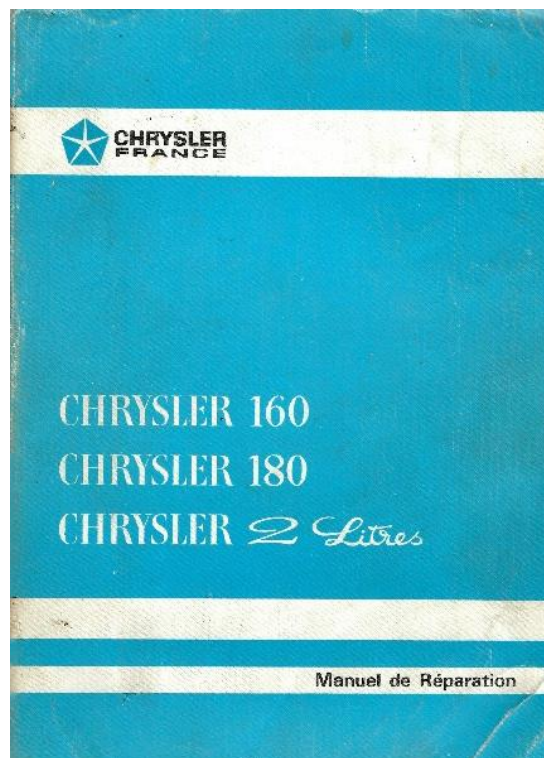
Suppression du relais de sûreté

Le relais de sûreté équipant une partie des CHRYSLER est branché en série, avec le circuit du démarreur. Il est branché de telle sorte qu'en tournant la clé pour actionner le démarreur, le courant passe, puis quand le moteur est lancé, la charge de l'alternateur change l'état du relais. Ceci empêche le lancement du démarreur évitant la dégradation du pignon et de la couronne de démarrage .

Mais, lorsque ce relais est défaillant, c'est la panne, et pour lancer le moteur en dépannage il y a toujours le truc numéro 33 de juin 2010 bulletin 14.

Ensuite la solution de modification par la suppression de ce relais, est donnée dans le manuel de réparation CHRYSLER de l'époque. (voir la page concernée)

La suppression est très simple, il suffit de confectionner une liaison avec un fil équipé de deux cosses, ou bien de faire la liaison avec un fusible CHRYSLER à cosses rondes.



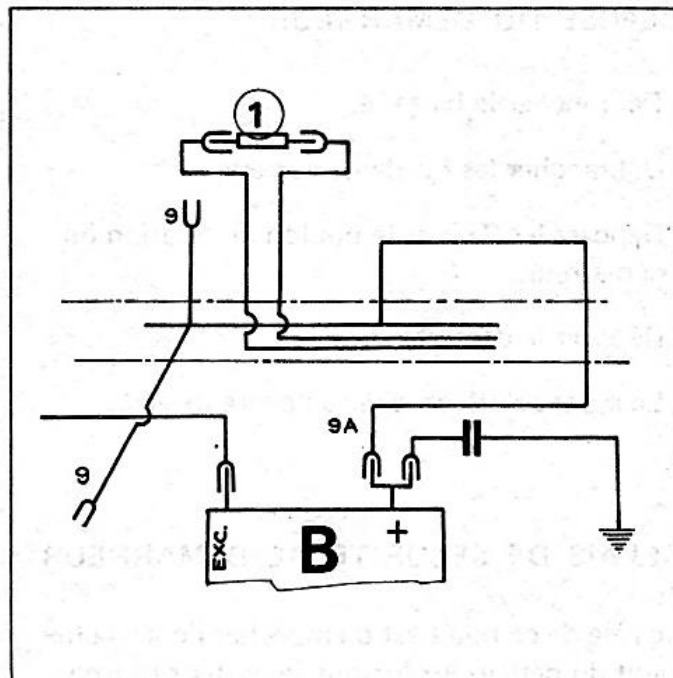
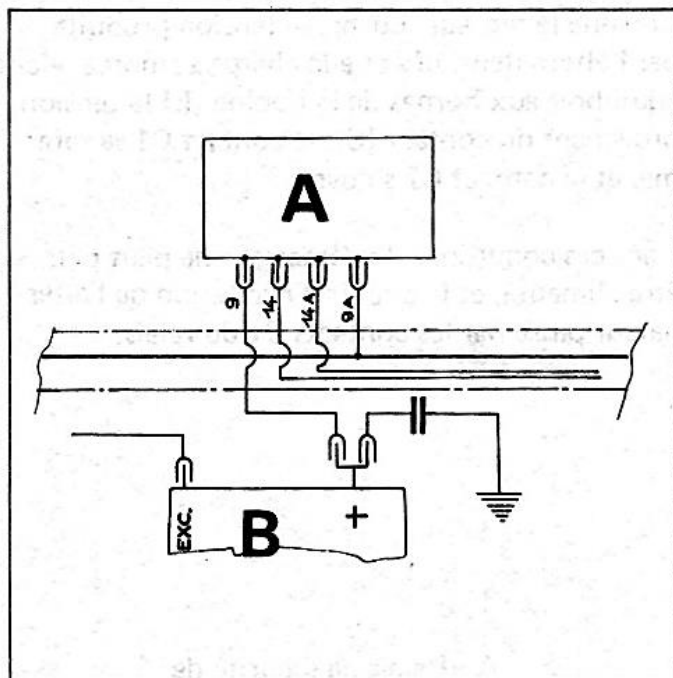


Fig. 2 : branchement du relais de sécurité. E.071 Fig. 3 : branchement sans relais de sécurité. E.072

EVOLUTION

A partir de la caisse N° G10291622 jusqu'à la caisse N° G12091808 le relais de sécurité de démarreur à été supprimé.

Le circuit de démarrage est rétabli en utilisant un raccord double (1) (fig. 3) sur lequel viennent se brancher les 2 fils 14 et 14 A (gris embout noir et gris embout gris). Le circuit de charge est rétabli en branchant le fil 9A (rouge embout vert) sur le régulateur à la place du fil 9 (rouge embout bleu); les 2 extrémités du fil 9 restent libres dans le faisceau.

